UNE BRÈVE LUNE DE MIEL EN 1564-1566: LE CONSISTOIRE UTRAQUISTE ET L'ARCHEVÊQUE DE PRAGUE

Zdeněk V. David

La relation difficile entre l'Eglise romaine et le consistoire utraquiste dans les années 1560 tournait à vrai dire autour de deux problèmes. Tandis que l'Eglise utraquiste voulait que l'Eglise romaine reconnaisse la validité de la communion sub utraque specie, elle-même était incapable de reconnaître l'acceptation de la communion sub una specie ou le droit de la Curie ou du Conseil d'Eglise de déclarer valide sub una dans ce qui était considéré comme une contradiction du texte non équivoque de l'Ecriture. Alors que l'Eglise utraquiste reconnaissait pour l'Eglise occidentale (distincte de l'orthodoxe ou de la byzantine) une ordination cléricale valide seulement par des évêques consacrés canoniquement en accord avec le Saint-Siège, l'Eglise utraquiste n'acceptait dans les affaires ecclésiastiques ni la légitimité d'une autorité administrative ou judiciaire en dehors de la Bohème, y compris celle de la Curie ou des Conseils d'église. Résumés 505

Ces complexités caractérisaient la coexistence entre l'archevêque romain restauré de Prague (1561) et le consistoire dans lequel les Utraquistes voyaient encore le corps ultime judiciaire et administratif de l'Eglise bohème utraquiste. Tandis que vers la fin des années 1560 quelques théologues tchèques acceptaient le luthéranisme authentique, de même que les Tchèques atypiques étaient en faveur de la contre-réforme, la plupart de l'Eglise utraquiste, en fait, suivait sa politique du juste milieu (via media) entre l'autoritarisme romain à droite et en accord avec le réductionnisme biblique luthérien à gauche. Ce centrisme était caractérisé par une ouverture d'esprit inhabituelle dans les discussions sur les problèmes théologiques et ecclésiologiques.